



# Ville de Quarouble

# Flash info

Avril 2021 – n° 221

Mairie : 03.27.35.42.55

Email: [Mairie-de-Quarouble@wanadoo.fr](mailto:Mairie-de-Quarouble@wanadoo.fr)

Réalisé et imprimé par la Commission de  
l'Information

## ANNULATION DU CENTRE DE LOISIRS

Suite aux diverses mesures prises par le gouvernement à l'échelle locale puis nationale pour limiter la propagation du virus COVID-19, nous sommes contraints d'annuler notre accueil de loisirs de printemps. Faisant suite à l'allocution du Président de la République Française Emmanuel Macron ce mercredi 31 mars 2021, la commune de Quarouble n'organisera pas d'Accueil Collectif de Mineurs (ALSH) durant ces vacances de printemps 2021.

Les familles ayant déposé un dossier de pré-inscription sont invitées à passer en mairie afin de récupérer leur chèque.

## INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

- Mme Iuvinale, Directrice de l'école, prend les inscriptions pour la rentrée 2021 uniquement sur rendez-vous. Merci donc de prendre rendez-vous au 03 27 36 16 51 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, vous serez recontacté)

- L'école accueille les élèves à partir de 2 ans révolus (nés entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019)

- Au préalable, le certificat administratif est à établir en vous présentant en mairie de Quarouble muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile

- Le jour de l'inscription à l'école merci de vous munir du certificat administratif, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Coordonnées de l'école : 1, Place Mascart – 59243 Quarouble / 03 27 36 16 51 / [ce.054718h@ac-lille.fr](mailto:ce.054718h@ac-lille.fr)



## REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES

Dans un contexte sanitaire particulier, les personnes âgées et à mobilité réduite sont invitées à s'inscrire sur le registre communal du CCAS. Cette inscription est une démarche libre et volontaire ; elle permet une intervention ciblée et rapide des services administratifs de la commune lorsque une alerte d'urgence est déclenchée par le Préfet.

Pour s'inscrire sur cette liste nominative, contactez le Centre Communal d'Action Sociale de la commune soit en appelant le 03.27.35.42.55 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h soit par email à [mairie-de-quarouble@orange.fr](mailto:mairie-de-quarouble@orange.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

Horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : de 8h à 18h tous les jours (weekends et jours fériés compris)

## COLLECTE ET TRI DES DECHETS

Rappel : Pensez à trier vos déchets selon les poubelles (tri sélectif, ordures ménagères, déchets verts ...) y compris dans les conteneurs collectifs.

La collecte des déchets verts a repris depuis le mercredi 31 mars, elle s'effectuera comme l'année dernière, le mercredi toutes les deux semaines.



## **INFORMATION - CAMBRIOLAGES**

La police nous informe avoir effectué des arrestations dans le cadre de l'enquête concernant les cambriolages ayant eu lieu récemment sur notre commune.

## **FEUX ROUGES RUE JEAN JAURES**

Les feux "récompenses" à la Chapelle Richard seront bientôt mis en service ; Ces feux sont destinés à réguler la vitesse rue Jean Jaurès, moins de 50 km/h vert, plus de 50 km/h rouge.

Le stop restera fonctionnel pour la sortie du Chemin Dauphin.

**Pour la sécurité de tous, respectez le code de la route. Merci**

## **EXPOSITION « CONTRE NATURE » - SALLE POLYVALENTE – 18 & 19**

**MARS 2021**

Les 18 et 19 mars dernier, l'exposition «**CONTRE NATURE**» des photos de Rémy Farsy a eu lieu à la Salle Polyvalente. Composée de 35 photos de 60 x 80 cm, 8 de 80 x 120 cm et de 4 de 100 x 150 cm, elle a présenté de nombreux **clichés de la faune et de la flore du pays de Condé**. Certains d'entre eux permettent d'observer des paysages et des animaux dans leur milieu naturel vierge de tout immondice le côté pile, alors que d'autres vous font réaliser ce que la nature doit endurer au fil des saisons, c'est le côté face.



Cette exposition n'a pas pu être ouverte au public du fait du contexte sanitaire mais a été présentée aux



élèves de la commune les 18 et 19 mars dernier : une sortie à pied pour se rendre de l'école à la salle polyvalente pour un moment culturel, afin de permettre une prise de conscience des enfants sur le **respect de la nature et une sensibilisation à la problématique environnementale** que sont les déchets jetés dans la nature. Ce sont ainsi 9 classes des écoles élémentaires publiques et privées soit environ 180 enfants qui ont pu découvrir cette belle exposition ce jeudi 18 et vendredi 19 mars 2021.

La municipalité souhaite poursuivre son action au profit de nos enfants malgré les restrictions ; Et malgré le report de l'opération Hauts de France propres, elle a maintenu cette exposition en la réservant uniquement aux scolaires et sans brassage de classes. Un travail d'équipe sous la houlette de Vincent Dochez, Adjoint à la Culture, pour permettre l'organisation de cette exposition !

Un grand merci aux services techniques de la commune, aux enseignants de nos écoles pour leur travail pédagogique sur le thème de l'environnement et à Monsieur Farsy pour sa présence durant ces 2 jours et son discours marquant auprès des jeunes.

## **CONCOURS DE MAISONS FLEURIES**

La municipalité organise son **premier concours de maisons fleuries** qui viendra égayer et embellir notre village !

**Chaque Quaroubaine et Quaroubain** a la possibilité d'y concourir de par ses différentes catégories (fenêtres, façade, pare-terre, balcon, courette ...) N'hésitez pas à participer !

Retrouvez le règlement en mairie et sur le site internet de la ville. Pour participer, remplissez le coupon ci-joint (vous pouvez également le retrouver en mairie et sur la page Facebook de la ville) et déposez le en mairie avant le 20 mai.



### **Bulletin d'inscription concours maisons fleuries**

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Etage de l'appartement** : .....

**Tel** : ..... **Mail** : .....

**Catégorie** :  Fenêtres et façade  Façade et parterre  Balcon  Courette

J'accepte le règlement du concours des maisons fleuries 2021 de la commune de Quarouble (accepte le droit à l'image / vidéo)